

LE TERROIR

Organe de la Société
des
Arts, Sciences et Lettres
de Québec.



Edmond LeMoine

No 4

QUEBEC, DECEMBRE 1918

10 sous

Sommaire :

BONNE ANNEE !	Page	1
ACTIONS DE GRACES (Poésie) A. Cinq-Mars.....		2
LES EXPOSITIONS (Conférence) Georges Morisset.....		4
SUR UN SONNET (Conte de Noël) Jean Sainte-Foy.....		17
AU PAYS DES GOURGANES, Léon-Mercier Gouin.....		23
LES PETITES ERREURS d'une grande commission, D. Potvin		27
DERNIER HOMMAGE, G.-E. Marquis.....		35
LES BAUX, A. Bédard.....		41
LES ELHOS DE LA SOCIÉTÉ.....		43
BIBLIOGRAPHIE.....		46
	Gravure	
LA VEILLE DES FÊTES.....		6

Abonnement : Un an, \$1.00. Six mois, \$0.50. Etranger, \$1.50
Taux d'annonces sur demande

Adresse : D. Potvin, Secrétaire de la rédaction, 14, Crémazie, Québec

La Société des Arts, Sciences et Lettres

(Extraits de la constitution)

- 1.—La Société des Arts, Sciences et Lettres a pour objet de grouper les Canadiens-français désireux de cultiver ou d'encourager les arts, les sciences et les lettres.
- II.—Les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres sont classés en trois catégories : 1^o Associé, 2^o Actif, 3^o Honoraire.
 - 1^o Le membre **Associé** est celui qui, en raison de ses aptitudes ou de ses goûts, peut aider la Société à atteindre son but ;
 - 2^o Le membre **Actif** est un membre Associé qui a produit un travail littéraire, scientifique ou artistique jugé satisfaisant par le comité d'études ;
 - 3^o Le membre **Honoraire** est celui qui a rendu ou peut rendre à la Société des services appréciables.
- III.—La contribution annuelle est de \$10.00 payable en deux versements, le premier novembre et le premier mai.

Le Terroir

Organe de la Société des Arts, Sciences
et Lettres de Québec.

Revue Mensuelle

BUREAU
14, rue Crémazie, Québec

VOL. 1

DECEMBRE 1918

No 4

Bonne Année !



BONNE et heureuse année! Voilà bien le véritable souhait du terroir québécois. Il est sincère comme notre peuple; il est laconique comme son langage; il contient tout un programme de bonheur pour l'an nouveau.

C'est celui qu'au seuil de cette année 1919—l'année de la paix universelle, sans doute—nous formulons à l'adresse de tous nos sympathiques lecteurs et de nos charmantes lectrices.

Et, en formulant ce souhait, nous voudrions mettre dans notre attitude toute la bonhomie charmante et le franc sourire qu'accompagne d'ordinaire la vigoureuse et rude poignée de main de nos bonnes gens du terroir canadien se saluant au jour de l'an.

Les yeux sont clairs, le cœur chaud, l'âme ouverte. Les lèvres ne parlent pas pour émettre une formule de politesse banale et vide de sens.....C'est là, chez nos gens, un souhait sincère.

Et c'est le nôtre, chers lecteurs du Terroir.

Actions de Grâces

*Gloire à Dieu dans les cieux et sur la terre entière
Et paix à tous les gens de bonne volonté!
Gloire à ceux qui sont morts pour notre liberté,
Salut à leurs tombeaux et paix à leur poussière!*

*Béni soit le Seigneur qui daigne aujourd'hui faire
Que la victoire enfin soit de notre côté
Et que nous puissions voir de cette horrible guerre
Sortir vainqueur le Droit domptant l'Iniquité!*

*Merci, mon Dieu, d'avoir fait cesser nos alarmes,
D'avoir fait triompher notre cause et nos armes
Et d'avoir abattu nos ennemis pervers!*

*Et que de nos soldats l'éclatante victoire
Fasse à jamais régner, pour ta plus grande gloire,
Ton amour dans nos cœurs, la paix sur l'univers!*

Alonzo CINQ-MARS

Québec, décembre 1918

LA VEILLE DES FETES



Le gros problème que nos vaillantes ménagères ont à solutionner en ces temps de remue-ménage à la maison

LES EXPOSITIONS

Leur rôle économique et social

Par M. Georges Morisset

Commissaire secrétaire de l'Exposition Provinciale

*Conférence faite à la quatrième séance publique mensuelle
de la Société des Arts, Sciences et Lettres*

M. le président d'honneur, (1)

Mesdames, Messieurs,

Un grand regret m'obsède depuis quelques jours et une appréhension me tourmente depuis quelques heures.

Ce regret provient des circonstances qui me forcent de monter à cette tribune et de vous offrir une trop modeste contribution à la quatrième séance publique de la Société des Arts, Sciences et Lettres ; mon appréhension découle de l'impromptu et du décousu des observations qui vont suivre et que trop bienveillamment le programme désigne sous le titre de "Conférence sur le rôle économique et social des expositions." Après cette confidence, Mesdames et Messieurs, me permettez-vous de réclamer un peu de votre bonté, de votre indulgence et de votre pardon.



M. GEORGES MORISSET

(1) M. J.-E. Prince, professeur d'économie politique à l'Université Laval.

Et ainsi confiant et fort de votre sympathie, j'aborde mon sujet sans autre préambule, en posant la question suivante et en y répondant :

Qu'est-ce qu'une exposition ?

Il serait puéril de m'attarder, devant un auditoire aussi distingué, à une définition purement nominale du mot. Définir aussi succinctement que possible la chose en autant qu'elle nous intéresse en ce moment, aurait plus d'à propos, je crois. Cette chose comporte deux grands éléments : les objets exposés et le lieu où l'on expose ; à cela se rattache un lien qui consiste à attirer le plus grand nombre de participants possibles, grâce à des concours et à des prix ; et le plus grand nombre de visiteurs par des attractions ou des facilités de transport. Le tout constitue un événement d'une plus ou moins grande importance, selon les circonstances ou générales ou particulières ; car, une exposition peut être soit spéciale, soit régulière ou périodique. Pour se bien pénétrer de son importance, il n'est pas inutile de faire ici une classification. Divisons donc les expositions en cinq catégories :

Premièrement : L'Exposition locale ou de comté : par exemple Montmagny ou Lotbinière ;

Deuxièmement : L'Exposition régionale ou de plusieurs comtés : Trois-Rivières ou Sherbrooke ;

Troisièmement : L'Exposition provinciale ou de tous les comtés : Québec ;

Quatrièmement : L'Exposition nationale ou de plusieurs provinces : Toronto ;

Cinquièmement : L'Exposition internationale ou de plusieurs pays : Paris Londres, San-Francisco.

Cette classification n'est peut-être pas reconnue officiellement, mais elle est, je crois, rationnelle ; il convient de l'adopter.

L'économie politique dont les expositions sont l'un des côtés intéressants veut des expositions régionales, nationales ou internationales. Elles sont spéciales ou universelles, selon qu'elles comprennent une seule industrie ou quelques industries étroitement liées entre elles, ou bien, au contraire, que l'ensemble des industries de toute nature ou de toute importance y soit représenté.

Le progrès économique exige la complète vulgarisation des procédés de l'industrie et du commerce, puisque c'est de cette vulgarisation que naissent à la fois l'esprit d'invention, le besoin de perfectionnement, l'extension de l'utilisation des produits et le développement de la concurrence.

À ce point de vue, l'utilité des expositions est incontestable, car elles donnent une vaste publicité aux industries et elles sont le meilleur mode de vulgarisation des sciences.

Un court exposé historique établira que les expositions sont en quelque sorte l'œuvre du XIXe siècle. Elles ont contribué à faire de ce siècle une époque de progrès qui tient du merveilleux.

La première exposition industrielle ne date que de la fin du 18e siècle.

Les expositions sont pratiquement de création française.

En l'an VI, François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur du Directoire, lança l'idée de créer "une exposition publique annuelle des produits de l'industrie française," d'après une circulaire ministérielle du 7 fructidor, dans le but d'exciter l'émulation des industriels français, afin de porter un coup fatal à l'industrie anglaise.

Bonaparte, consul, en organisa une nouvelle, celle de l'an IX, dans la Cour du Louvre; puis Napoléon, empereur, sur l'Esplanade des Invalides, en 1806. La Restauration en organisa trois, en 1819, 1823 et en 1827. Sous le règne de Louis-Philippe, les expositions prirent une extension plus grande. En 1834, ce fut sur la place de la Concorde, où l'on se trouva trop à l'étroit; aussi, en 1839, l'Exposition eut lieu aux Champs Elisées.

A mesure que les expositions augmentaient en importance, il fallut également en accroître la durée. Alors que celles de 1798, 1801 et 1802 ne restaient ouvertes que pendant une semaine, celle de 1806 durait vingt-quatre jours, celles de la Restauration et de Louis-Philippe, trente-cinq, cinquante puis soixante jours; et, enfin, celle de 1849 ne fermait qu'après six mois d'existence.

Jusqu'à alors les seuls produits de l'industrie française figuraient dans les expositions et les autres pays de l'Europe suivaient cet exemple. On ne pouvait de la sorte faire la comparaison des progrès industriels de chaque nation, et cela constituait une entrave au rapide développement de certaines industries. On commençait d'ailleurs à comprendre, en France, que l'idée de lutte économique qui avait présidé à la création de l'exposition de 1798 n'avait plus raison d'exister, qu'il devenait nécessaire de mettre en parallèle les produits et la manière de faire de toutes les nations, de vulgariser le plus possible les procédés de fabrication, afin de stimuler la concurrence.

Malheureusement, les événements politiques de 1850 empêchèrent que cette nouvelle conception des besoins de l'industrie y fut appliquée et c'est l'Angleterre qui, la première, en 1851, ouvrit une exposition internationale.

Depuis lors, jusqu'à l'exposition de San-Francisco, en 1915, soit un demi-siècle, il y a eu, en Amérique, une trentaine de ces expositions internationales.

Mais on ne saurait raisonnablement résumer l'histoire des expositions sans dire un mot des foires ou grands marchés de l'époque du moyen âge et qui avaient leur raison d'être précisément parce que les communications n'étaient pas faciles. Ces grands marchés étaient organisés pour donner aux populations l'opportunité de s'approvisionner pour l'année suivante. Ces foires étaient aussi l'occasion de réjouissances diverses. Ainsi, à la foire de Landit, fondée par Dagobert, et qui avait lieu à Saint-Denis du 10 au 20 octobre, des

foules immenses se pressaient pour banqueter, regarder et écouter les baladins; les membres de l'université de Paris s'y rendaient en procession!.....

En France, les foires générales ont disparu, mais les amusements qu'on y trouvait ont survécu. Il y a encore, cependant, quelques foires à bestiaux. La raison d'être de ces foires c'est l'avantage qu'il y a, pour l'achat du bétail, de pouvoir comparer plusieurs animaux, sans compter le désir qu'éprouvent les habitants des plus petits hameaux de tirer parti, pour leur propre commerce, de l'affluence des visiteurs qui s'y rendent.

—o—

Nous venons de poser les raisons économiques des expositions. Il convient d'ajouter, me semble-t-il, que les expositions ne constituent pas un objectif mais bien un moyen de développement. et que l'objet des expositions, c'est le progrès.

Partout où se déploie l'activité humaine, dans les domaines même les plus modestes, le progrès économique que l'on recherche naturellement exige la tenue des expositions. Dans les sphères d'action plus étendues ou plus complexe, les expositions ne sont pas moins nécessaires. Dans la course moderne vers le perfectionnement des industries agricole, minérale, manufacturière, commerciale, des transports, la tenue régulière des expositions est devenue nécessaire au développement rapide d'une ville ou d'un pays.

En interrogeant l'histoire des nations et des peuples, on se rend compte que les nations se sont développées plus au moins rapidement, selon qu'elles se sont préoccupées plus ou moins de se connaître et de se faire connaître, de mettre en relief leurs ressources.

Et c'est là le rôle d'une exposition.

Il suffit aussi d'interroger l'histoire des expositions et surtout celle des expositions spéciales pour se convaincre qu'elles n'ont jamais été lancées avec l'objet spécial d'en assurer un gain pécuniaire immédiat, car il est notoire qu'une entreprise de cette nature ne peut que difficilement bénéficier de l'expérience et qu'en conséquence le résultat financier en est plutôt problématique. A chaque occasion, le Trésor de l'Etat, surtout en Europe, a toujours été largement mis à contribution pour l'organisation des expositions. C'est une autre chose quand il s'agit des expositions périodiques, annuelles, par exemple, grâce à l'expérience qui s'acquiert dans l'administration, dans la direction et dans l'orientation bien suivies d'une semblable entreprise. Voilà pourquoi, à notre époque dans une exposition périodique, le succès financier est moins problématique et même il ne l'est pas du tout, il est assuré, il est certain, quand l'entreprise est complète dans les éléments qui doivent la constituer.

Mais l'objet d'une exposition peut être atteint même quand l'entreprise ne se solde pas par un surplus dans sa caisse. L'objet général, c'est le progrès, et l'un des premiers rôles immédiats d'une exposition c'est d'étendre la zone commerciale de la localité où elle est tenue.

L'exposition est donc un remarquable facteur du développement commercial.

Mais à ce point de vue comme à d'autres, comment une exposition devient-elle un moyen d'accélérer le progrès ?

Une exposition active le progrès parce que c'est une occasion exceptionnelle d'encourager la production, de stimuler des efforts individuels, de déterminer des initiatives nouvelles, de faire produire aux ressources naturelles leur plus grande somme de rendement, d'améliorer les méthodes surannées en faisant connaître des méthodes plus avantageuses, de faire naître ou de faire surgir des idées de perfectionnement, de mettre en lumière ce que l'on possède d'avantageux, de créer la demande de nouveauté qui répond à un besoin. Une exposition est encore une occasion de premier ordre de se connaître soi-même, de se rendre compte de ses richesses et de ses ressources, de se comparer et de mettre en relief des avantages supérieurs, de se convaincre même que l'on ne néglige rien pour combattre la décadente routine.

Sa tâche bienfaisante se résume à un rôle à la fois éducatif et expansif. Le rôle éducatif c'est l'aperçu des aspects ou des horizons nouveaux; le rôle expansif c'est l'énergique tendance ou la constante détermination à vouloir créer des relations sociales puis commerciales, à activer les affaires locales et à accroître la valeur de ses produits ou ses avantages.

Mais on demandera peut-être: Une exposition est-ce essentiel au progrès ?

Plusieurs s'étonneront sans doute de la réponse donnée à cette question, par celui qui, en ce moment, est à faire un plaidoyer en faveur des expositions, et qui sans hésitation dit: Non, une exposition n'est pas essentielle au progrès, mais..... Il y a, en effet, un "mais" et dans ce "mais" on peut lire entre les lettres qui le composent ou les lignes qui suivent l'histoire des trois siècles d'existences de la ville de Québec. S'il eut existé des expositions depuis cent ans dans Québec, les choses n'auraient-elles pas aujourd'hui un aspect différent? On peut progresser sans exposition, mais on progresse lentement. Et en notre siècle, ceux qui progressent lentement sont plutôt considérés comme des gens qui ne progressent pas du tout, parce qu'ils sont dépassés par ceux qui vont plus vite. Et pourquoi y en a-t-il qui vont plus vite que d'autres? Parce qu'ils ne se contentent pas des moyens essentiels, mais qu'ils emploient aussi les moyens nécessaires.

En veut-on un exemple frappant? Voici un québécois qui veut aller à Montréal

avec l'intention de faire des négociations avantageuses. Il peut se rendre à Montréal, soit à pied, soit en voiture attelée à un cheval, soit en chemin de fer, et en chemin de fer il peut s'y rendre à bord d'un convoi de fret plus ou moins lent, à bord d'un convoi de voyageurs plus ou moins rapide, selon le moyen de locomotion ou de transport qu'il choisira. S'il se rend à Montréal à pied, il peut négocier quand même une affaire avantageuse, mais s'il se sert d'un convoi rapide de chemin de fer,—d'une super six ou d'une huit cylindres—en attendant l'aviation—il peut faire aussi bien sinon mieux. A ce but particulier, à cette tâche spéciale, il aura consacré moins de temps. De combien de fois, n'est-ce pas, toutes choses égales d'ailleurs, le second mode ne lui sera-t-il pas plus avantageux que le premier ?

Les expositions sont au progrès économique ce que sont les ponts aux fins de transport et les collèges ou les écoles aux fins d'éducation. Les ponts sont des moyens d'ordre physique, les écoles sont des moyens d'ordre intellectuel; les expositions sont des moyens d'ordre commercial. Les ponts ne sont pas plus essentiels au transport, ni d'ailleurs les écoles et les collèges à l'éducation, puisqu'on peut, dans le cas des ponts, à la rigueur ou à défaut de ces derniers, recourir au bac, au bateau-passeur, et, à la famille, au précepteur, etc., dans le cas d'éducation,—que ne le sont les expositions au commerce.

Mais les ponts et les maisons d'éducation sont cependant très utiles, nécessaires même à notre époque, tout le monde en convient. Il en est ainsi des expositions. Il y a plus même: une exposition comporte le double avantage des deux termes de comparaisons, car c'est à la fois un pont et une maison d'éducation. Prenons, par exemple, l'Exposition Provinciale de Québec. N'est-ce pas une occasion,—un pont de relations commerciales entre la population de la ville de Québec et celles des autres municipalités de la province. Et si l'on prend en considération le point de vue éducatif, l'Exposition n'est-elle pas une occasion,—une maison d'éducation—à la multitude de ses visiteurs tout désireux de constater les progrès accomplis ?

L'Exposition n'est donc pas essentielle au progrès, mais elle en est un élément dont l'utilité ne peut être contestée. Mais ce n'est pas là le seul moyen de progrès. Il y en a d'autres; mais celui-ci est assurément l'un des principaux, sinon le meilleur. Et pour me servir d'un terme comparatif,—une exposition, c'est non seulement un véhicule de progrès, c'est en quelque sorte un train spécial en destination de cette Terre Promise: *La Prospérité*.

Au point de vue industriel, les expositions sont encore les grands facteurs de progrès. L'industrie manufacturière, comme l'industrie agricole, est le champ d'action naturel des expositions. Le résumé historique fait au début de cette causerie démontre que celles-ci sont le levier destiné à créer des initiatives, à stimuler

les efforts à faire rompre avec la routine, et à afficher celle-ci, non sans raison, comme l'ennemie d'autant plus implacable qu'elle n'est ni bruyante, ni tapageuse, mais non moins désastreuse dans son inertie. Les expositions ne sont autres choses que la mobilisation des énergies d'un peuple, et de ses efforts vers la supériorité. Supprimer ce stimulant serait travailler à sa propre déchéance. Les expositions sont provocatrices d'ambition, de confiance, d'enthousiasme, bref, trinité qui ne connaît que des triomphes.

C'est à l'industrie agricole, dont le développement est la base de tous les progrès, qu'une organisation doit tout d'abord naturellement s'adresser, puis au fur et à mesure que la grande masse des producteurs d'aliments se rallie à l'effort désirable, se greffent naturellement les autres industries provenant des ressources naturelles. Voilà pourquoi il importe de faire naître d'autres initiatives, de faire surgir d'autres efforts, et de récompenser d'autres succès. Le rôle particulier des expositions comporte alors la tâche de faire connaître ces ressources naturelles et de les faire apprécier.

Les expositions américaines (State Fairs) sont une illustration du progrès rapide des Etats-Unis et du rôle considérable que de semblables institutions bien organisées peuvent jouer dans le développement des pays, quand la masse est douée de sens pratique. L'existence et la tenue régulière de ces expositions chez nos voisins remontent environ à un demi siècle. Et elles expliquent en quelque sorte la raison historique du merveilleux développement de cette contrée.

Les expositions chez nos voisins ont été, dans une mesure appréciable, une des causes de l'émigration des nôtres. Et permettez que j'exprime ici ma tendance à croire que si, dans cette province, on étendait le rayonnement de nos expositions au-delà des frontières, pour mieux faire connaître les avantages de nos ressources naturelles, nous verrions promptement s'établir un courant de rapatriement. Les expositions sont aussi l'histoire des progrès incontestablement prodigieux de l'Allemagne au cours du dernier demi siècle, et c'est l'histoire même de nos jours chez les nations alliées dans leur effort pour dominer l'Allemagne, au point de vue économique.

Il convient d'ajouter que pour obtenir tous les bons résultats qu'on est en droit d'en attendre, il faut que les expositions s'efforcent d'intéresser le plus grand nombre de classes ou, tout au moins, la masse. Abstraction faite des résultats immédiats qu'elles peuvent avoir au point de vue des profits, et des avantages considérables qui en découlent pour le commerce, ces expositions sont le rendez-vous naturel des cultivateurs, comme aussi d'une foule d'hommes d'affaires. Elles donnent lieu à de nombreuses relations sociales qui deviennent presque invariablement d'importantes relations commerciales. D'un incomparable concours pour stimuler un commerce, ce sont surtout les industries

nouvelles et même de création récente qui en bénéficient dans la plus grande mesure. C'est un véhicule avantageux pour faire connaître, faire apprécier et vulgariser les applications pratiques de la science. Les expositions constituent en plus de puissants agents de publicité, à condition qu'elles soient elles-mêmes l'objet d'une publicité abondante et multiforme.

Telles qu'elles sont, et en tenant compte du fait que le Canada est un pays d'une immense étendue, il faut reconnaître que nos expositions ont joué, et doivent jouer de plus en plus, un rôle utile, très utile, même nécessaire, afin d'accentuer plus fermement l'effort qu'elles inspirent. Notre pays étant un pays agricole plutôt qu'industriel, il s'en suit que nos expositions seront encore longtemps des expositions agricoles destinées à vulgariser la science agraire.

On comprend aussi qu'il est nécessaire, au point de vue de l'industrie manufacturière, d'offrir certains avantages élémentaires comme l'accommodement dans des édifices convenables. De là la nécessité, pour l'industrie agricole également d'avoir des pavillons permanents d'un coût naturellement assez élevé et que risqueront difficilement des particuliers ou des compagnies commerciales. Voilà pourquoi, c'est le crédit public qui doit servir à l'organisation des expositions.

Grâce à ces édifices qui assurent l'existence des expositions, celles-ci peuvent exercer une influence beaucoup plus grande dans leur rôle éducatif. Ainsi, avec cet avantage, on peut avoir, à différentes époques, des expositions spécialisées. De plus, on peut installer dans un ou plusieurs de ces édifices, des musées de ressources naturelles d'un pays ou des musées d'histoire naturelle. Voilà pourquoi ces organisations doivent avoir un caractère de permanence. En d'autres termes, les expositions doivent être des musées du présent qui s'échappe et du passé qui a fui. Et par ce moyen se crée, chez chaque individu, et s'éveille et se répand dans un pays un véritable sentiment national et un sentiment d'orgueil pour le sol qui recèle tant de richesses, richesses que les efforts collectifs doivent réussir à extraire ou à transformer. Et par tous ses moyens également les succès financiers des expositions deviennent ou peuvent devenir de moins en moins problématiques.

Et me permettez-vous, M. le président, de souligner ici et rapidement le rôle naturellement éducatif d'une exposition et sa raison d'être dans ce rôle ? Ne convient-il pas, et je l'ai déjà signalé, de considérer l'exposition comme un établissement d'éducation pour la masse. Que de sacrifices ne fait-on pas dans tous les pays, chez nous en particulier, pour l'éducation ou l'instruction des enfants ? Dans la seule ville de Québec il y a, dit-on, une propriété scolaire sous le contrôle d'une commission d'au moins deux millions; dans la province nous avons une population scolaire d'un demi-million. Les sommes payées par les contri-

buables pour fins d'éducation sont considérables. Ne convient-il pas qu'il en soit payé un peu plus pour l'éducation de la masse, cette masse perpétuelle qui constitue les forces réellement vives de la nation, et qui signifie une foule d'un million et demi, dans cette province? N'est-il pas naturel que la véritable mission d'une exposition soit une mission éducative et inspiratrice de nobles sentiments?

A l'appui des remarques que je viens de vous faire et que vous avez écoutées, M. le président et messieurs, avec une attention si bienveillante et qui m'honore, me permettez-vous de vous citer les conclusions d'un rapport d'exposition annuelle par le secrétaire du *Minnesota State Fair*, M. Simpson, un homme très distingué, que j'ai eu l'honneur de connaître à Chicago, il y a un an. Voici ce qu'il disait en s'adressant au gouverneur de l'Etat:

“ Je vous demanderai humblement de bien vouloir, en votre haute qualité de chef de l'Etat, étudier la mission de notre exposition, afin que vous soyez parfaitement renseigné sur ses rouages, afin surtout que vous lui apportiez la même attention soigneuse et le même encouragement que vous accordez aux autres institutions d'Etat. Car, permettez-moi de vous le dire: l'Exposition ne peut pas d'elle-même se faire valoir, comme il convient, sans les fonds nécessaires. Elle peut subsister, il est vrai, mais elle ne peut grandir tout à fait par elle-même. Des édifices convenables, permanents, sont aussi essentiels à sa grandeur et à son succès qu'ils le sont à la grandeur et au succès de l'Université d'Etat. A cette époque de reconstruction où nous sommes, en vue de pourvoir aux nécessités existantes, et surtout aux nécessités que laisse entrevoir la permanence de notre exposition, nous devons faire en sorte que celle-ci attire par la beauté de son aspect physique, par la variété de ses attractions et par sa grande popularité. Notre exposition doit devenir une affaire de famille; elle doit intéresser les femmes et les enfants de l'Etat. Les gens de la ville et de la campagne doivent y trouver de l'attrait. Elle doit être édifiée et dirigée de façon à être invitante et inspiratrice pour le cultivateur, le marchand, l'ouvrier, le manufacturier, l'étudiant, le commis, les hommes et les femmes, les jeunes gens et les jeunes filles, les jeunes et les vieux. C'est ce à quoi s'efforce d'atteindre l'Exposition de Minnesota, qui marche continuellement et péniblement vers son but sans avoir les fonds adéquats. Le bureau de direction multiplie ses efforts pour faire de l'Exposition d'Etat ce qu'elle doit être—un cours abrégé d'instruction pratique et d'honnêtes récréations et non une source de revenus pour l'Etat. L'Exposition atteindra au succès aussi longtemps que l'on cherchera à atteindre le premier de ces objets; elle sera une lamentable faillite si on ne cherche qu'à lui faire produire des revenus financiers.”

On se demandera probablement quel est l'élément qui fait naître ou soutient ce mouvement de progrès dans le commerce et l'industrie, qui l'active, l'alimente, l'accroît, le multiplie, pour lui donner, enfin, le stimulant nécessaire de vitalité énergique et féconde ?

Cet élément, assurément très précieux, *c'est la publicité*. Voilà pourquoi les expositions doivent être considérées avec raison comme les meilleurs facteurs de publicité. Quels sont les éléments essentiels d'une fructueuse publicité, si ce n'est se connaître d'abord et ensuite se faire connaître. Alors, exposition et publicité ont donc une parfaite similitude. La publicité est à la fois une science et un art et l'Exposition est en quelque sorte l'application de cette science et de cet art. C'est une science parce que le domaine de ses ressources est illimité et c'est un art parce que ses formes multiples peuvent varier à l'infini. Cette science et cet art, s'ils sont appliqués à bon escient, constituent non pas une dépense mais un placement avantageux.

La publicité est devenue, à notre époque, une nécessité d'intérêt public autant que d'intérêt individuel; mais les intérêts publics jusqu'ici ne s'en sont pas prévalu autant que les intérêts individuels. Et je me permettrai d'exprimer tout respectueusement l'opinion que si les corps publics se préoccupaient davantage de cette science et de cet art de la publicité, le progrès serait beaucoup plus rapide et le bonheur des peuples n'en serait que mieux assuré. On ne saurait nier que la publicité comprise et bien dérigée constitue le levier moderne du commerce. Quelles que soient leurs formes, cette science et cet art sont des armes puissantes, irrésistibles même, non seulement pour les indifférents, mais aussi pour les réfractaires. En effet, il n'y a pas de levier plus puissant pour secouer l'apathie publique; il n'y a rien non plus de supérieur à cette puissance pour former une opinion publique, la diriger, l'orienter. Ceux qui en ont fait l'expérience, savent que la publicité est avantageuse, du moment que l'on s'en sert judicieusement. Si elle est de quelque avantage aux individus, pourquoi ne le serait-elle pas à un corps public, à une corporation municipale comme à un Etat ?

La seule différence qu'il y a est due au champ d'action plus ou moins vaste où l'on évolue. Il lui faut une application judicieuse pour être appréciée. La publicité sert à faire apprécier davantage ce qui est déjà reconnu comme beau en soi; elle accentue en quelque sorte la qualité naturelle, pour en faire une qualité supérieure. Le développement de cette science correspond au progrès économique de toute institution à laquelle elle s'attache. La publicité est décidément l'ennemie du scepticisme et du pessimisme; elle est naturellement l'alliée de l'optimisme. Elle est en quelque sorte une école permanente ou une chaire d'économie sociale et politique. Elle est d'une remarquable diversité comme

champ d'actions. Elle est le phare du perfectionnement dans tous les domaines où elle projette ses rayons. Par sa nature la publicité est essentiellement innovatrice. Il lui faut un outillage toujours nouveau, mais qui consiste surtout en un outillage intellectuel. Dans son rôle de perfectionnement, la publicité, doit s'élever jusqu'à un certain sommet, afin de mieux observer ce qui se passe et surtout de mieux entrevoir ce qui doit surgir dans l'avenir. La publicité est en quelque sorte de l'aviation intellectuelle, c'est-à-dire qu'elle doit planer afin d'observer un peu, dans les sphères supérieures, ce qui se passe au niveau des mortels. Enfin, l'histoire et la publicité sont comme deux sœurs; l'histoire c'est le récit du passé et la publicité c'est le récit du présent, et, par anticipation, le récit de l'avenir.

Pour accentuer cette science et cet art d'une façon effective et productive, il faut l'intervention de deux éléments essentiels, un capital en argent et un capital intellectuel! Quant au capital en argent, l'organisation d'une exposition le représente parfaitement. L'Exposition, c'est une publicité illustrée, c'est-à-dire, c'est le cinéma de la publicité. L'Exposition n'est-elle pas une publicité en faveur de nos ressources agricoles et des meilleurs éléments à employer pour exploiter cette industrie? L'Exposition n'est-elle pas, et si elle est bien orientée et développée, peut-elle être autre chose que la publicité de nos ressources connues jusqu'ici et de nos possibilités potentielles? L'Exposition n'est-elle pas la publicité illustrée en faveur également des attraits particuliers de la localité où elle est tenue, au point de vue des ressources d'ordre physique ou géographique? N'est-elle pas, non plus, l'occasion de la publicité illustrée en faveur de tout ce que l'on peut tirer des initiatives nouvelles provenant de ses abondantes ressources? Quant au capital intellectuel, je le passerai sous silence, afin de ne pas prolonger sans nécessité la présente causerie.

Mais qui doit prendre l'initiative d'une exposition devant revêtir un certain caractère de permanence et contribuer ainsi à établir un sentiment national plus prononcé?

Il est naturel que l'idée d'un gain sensible et immédiat soit l'objet ultime de tous les particuliers qui entreprennent d'organiser une exposition de produits naturels ou autres. Voilà pourquoi les expositions doivent être des institutions publiques soutenues par le crédit public, si l'on veut qu'elles se développent rapidement.

Les innovations fréquentes et sans délai sont de l'essence même des expositions. Il s'ensuit qu'elles doivent compter sur le concours pécuniaire de l'Etat ou d'une corporation municipale, en tout cas, sur l'aide généreuse de l'Etat, puisqu'il s'agit d'une œuvre d'éducation populaire, qui mérite d'autant plus l'attention de l'Etat qu'il s'agit de l'éducation de la masse, de cette vaste pro-

portion de la population d'un pays dont l'initiative, le travail et l'effort constituent le capital le plus solide et le plus productif de l'époque.

Et parce que les expositions doivent être des écoles où se déploient les ressources naturelles d'un pays, les gouvernements, par l'intermédiaire des divers ministères, de même que les grandes corporations ou compagnies d'utilité publique, comme les compagnies de transport qui sont du reste directement intéressées à ce progrès, doivent se faire les principaux participants aux expositions.

Nos expositions, d'une façon générale, il faut en convenir, ne remplissent pas actuellement, et pour cause, le rôle utile auquel elles sont nécessairement appelées. En raison des exigences modernes, elles doivent évoluer rapidement, se tenir toujours aux avants-postes, pourvu que leur orientation soit bien établie et bien suivie. Elles sont pour nous une nécessité du vingtième siècle, si l'on veut que le vingtième siècle soit le siècle du Canada tout comme le dix-neuvième a été celui des Etats-Unis. Néanmoins, les expositions ont déjà leur importance. Leur forme de rayonnement sera d'autant plus accusée, leur action bienfaisante sera d'autant plus appréciable que l'on saura reconnaître leur indiscutable utilité, comme foyer d'innovations et créatrice d'horizons nouveaux. Le résultat sera inévitablement l'expansion industrielle, un heureux et profitable regain d'activité commerciale, ainsi qu'un constant élément de progrès économique.

De toutes ces observations ne convient-il pas de conclure à la raison d'être des expositions, etc., à la valeur de leur organisation pour le développement du commerce, de l'industrie et de la publicité, au caractère d'institution publique qu'elles doivent revêtir et à l'à propos d'une législation du pouvoir central en harmonie avec celle des pouvoirs provinciaux décrétant la classification officielle des expositions selon leur importance respective et leur accordant des subventions régulières et proportionnées à leur importance? Cela ne saurait entraver le développement plus intense ou plus bienfaisant de chacune des expositions selon l'initiative plus ou moins effective de chacune: d'où émulation dans l'intérêt public.

Ne convient-il pas non plus de faire observer qu'il est de l'intérêt d'une localité, d'une ville plus particulièrement, de promouvoir l'entreprise d'une exposition, à moins que l'Etat ne décide d'intervenir en faveur d'une ville plutôt que d'une autre. En cela, il en est de la collectivité comme des individus; la première rendue, la plus remuante, c'est-à-dire celle qui démontre le plus d'esprit d'initiative, est généralement la première servie: *first arrived first served*.

Au reste, dans ces considérations tout est relatif. Ce qu'il faut, c'est l'existence d'une ou de plusieurs expositions.

Leur rôle d'exploratrices dans le vaste domaine de nos ressources les rend indispensables. A cause de la guerre actuelle qui étroit l'humanité, celle-ci se trouve à un tournant de son existence. Après la guerre les problèmes économiques se poseront encore plus pressants; les expositions démontreront davantage leur utilité, et au fur et à mesure qu'elles se développeront, affirmeront leur nécessité. En autant que nous les comprenons, elles seront et devront être le baromètre infaillible du progrès au Canada, pour le bonheur et la gloire de sa population.

“Le progrès est la loi de l'humanité, a dit quelqu'un. Pour toutes les générations, le temps présent doit être la transition d'un passé moins bon à un avenir meilleur.”

A Québec, au Canada, nous avons des avantages nombreux; j'oserais dire qu'il s'en trouve plus qu'ailleurs et même beaucoup plus qu'en maints endroits de l'univers. C'est peut-être parce que nous sentons que nous en avons beaucoup et de très remarquables que nous croyons en leur vertu et en leur puissance, sans le concours de nos efforts pour en exploiter la valeur ou pour accroître cette dernière; c'est ce qui explique, sans l'excuser, cette apathie ou ce laisser-faire que parfois on nous reproche et peut-être avec raison. L'adage “Aide-toi, le Ciel t'aidera” ne signifierait-il rien pour les Canadiens, et les Québécois particulièrement? L'inverse de cette maxime devrait être notre programme:

“Le Ciel t'a aidé, Aide-toi!”

Il importe de nous connaître d'abord puis, ensuite, de nous faire connaître. Hâtons-nous de nous rendre compte, d'entrevoir et de prévoir. Soyons assez courageux pour envisager les problèmes de l'avenir et assez audacieux—de cette audace éclairée, raisonnée et confiante dans la justice d'une cause et dans le rôle bienfaisant et utile d'une entreprise—pour placer Québec parmi les brillantes étoiles du firmament canadien.



SUR UN SONNET...

CONTE DE NOEL

—Paul, as-tu bientôt fini ?

—Oui, mon vieux, encore quelques chiffres et je plie bagage.....
Et toi, cet article ?.....

—A peu près fini.

—Tu me liras ça, hein ?

—Avec plaisir.

Georges Dugas se leva. Il regarda attentivement son manuscrit dont les feuillets épars couvraient une partie de la table et, après les avoir classés, les renferma dans un tiroir.

C'était à la première heure d'une belle soirée de décembre, la veille de Noël. La nuit s'annonçait splendide et déjà le ciel était rempli de clartés stellaires. La lune, qui était dans son plein, brillait au bord de l'horizon. Les rues, blanches de la neige tombée durant le jour, scintillait sous la lumière des lampes ornementales de la municipalité.

Le temps des Fêtes, que Noël inaugure, est la plus agréable époque de l'année, chez nous, dans les villes comme dans les campagnes. Pendant quinze jours nous vivons dans une atmosphère de légendes, de conventions et de vieux us, tout cela enveloppé dans une même auréole de poésie radieuse et caressante.

Le journaliste Georges Dugas et son ami Paul Frenette habitaient tous deux la même chambre, dans une modeste pension de la rue St-Jean, à Québec. Amis d'enfance, ils ne s'étaient jamais séparés. Ils étaient venus ensemble de la campagne, il y a plusieurs années. L'un s'était consacré au journalisme; l'autre, après avoir suivi un cours à la faculté des Arts de l'Université Laval, avait obtenu une *place* dans un département du gouvernement de Québec où il alignait des chiffres bien qu'il se sentit plus de vocation pour assembler des phrases et marteler des vers.

Or, ni l'un ni l'autre de ces états ne font couler le Pactole dans notre direction; aussi, ce fut pendant de longues années, pour les deux amis, une lutte de tous les jours, rien que pour exister.

Ni le journaliste ni le fonctionnaire n'avaient pris femme. Y avait-il jamais songé, du reste? Ils vivaient heureux et libres pendant que, devant eux, la vie se déroulait avec ses nuances diverses, selon leur état et ses aspects changeants.

Après leur promenade dans la rue Saint-Jean, les deux amis se retrouvèrent dans la chambre commune. Par l'unique fenêtre de la pièce, la grande lune des nuits de Noël jetait dans la pièce un large pli de sa traîne d'argent. Elle blanchissait le parquet et les meubles et coulait de menus rayons dans les plis des rideaux et des portières. Au dehors, les gongs des tramways martelaient l'air sec et les autos cornaient, nombreux; les grelots tintinnabulaient joyeusement par-dessus tous les autres bruits de la ville.

—Es-tu content de ton travail de ce soir, Paul?.....

—Oh! un simple rapport..... une chose mécanique; on travaille des doigts, voilà tout. Parlons plutôt de l'article que tu viens de terminer. C'est le quinzième, cette semaine?.....

—Exactement..... Oh! une machine à phrases..... de la mécanique également. J'ai touché un problème de l'après-guerre; j'aurais pu tout aussi bien traiter du projet de construction du tunnel sous la Manche..... Sale métier! A trente minutes d'avis il nous faut bâtir des thèses qui exigeraient des mois de travail. Les presses rotatives engouffent dans le même tintamarre nos chef-d'œuvres et nos inepties.....

—Oh! tu as beau dire, te voilà tout de même lancé dans le Tout-Québec; tu es quelqu'un; on s'arrache tes articles..... Tu as un nom..... tu as de l'atout dans ton jeu..... Moi, je suis une machine... Tu connais les machines à additionner?..... J'en suis une, tout simplement!..... Et l'on vieillit en alignant des chiffres et des phrases officielles qui ne veulent rien dire..... Et, pour ne pas voler

son dîner du lendemain, on doit se claquemurer pour le travail supplémentaire, durant les belles soirées, comme ce soir, quand il ferait si bon de goûter un peu aux bonheurs extérieurs..... se brûler un peu les ailes, quoi!.....

—Tu es lugubre..... et tes propos sont incendiaires.

—Mon vieux, j'ai rêvé la célébrité, rien que ça!..... Lors de mes premiers vers, qui n'ont jamais été publiés, j'ai même rêvé l'Académie..... si nous en avons une.....

—Ni la célébrité, hélas! ni l'Académie ne peuvent nous rendre la jeunesse.....

—C'est Faust que tu me chantes là?

—Mais c'est le refrain éternel; c'est celui des gens qui, comme nous, se sentent arrivés à un tournant du chemin..... Je me demande parfois si les nôtres qui sont disparus lors de leurs premiers succès n'ont pas été les plus heureux. Ils n'ont connu que l'enivrement des débuts prometteurs et ils sont partis, sans s'en douter, l'espoir illuminant leur route..... tandis que nous.....

—Continue.....

—..... nous sommes pareils à un beau paysage de septembre: l'été s'enfuit et l'automne est déjà arrivé.....

—Ah! vrai..... mon pauvre ami, nous étions nés pour être poètes; nous avons des ailes..... mais l'air nous a manqué. Tu as raison, ceux qui ont disparu sont heureux..... ils sont célèbres, du moins puisqu'il faut disparaître pour l'être..... chez nous.....

—Tiens! à propos, j'ai dans ma bibliothèque un rayon auquel je touche rarement..... C'est le coin réservé aux livres et aux articles de ceux qui sont partis et que nous rêvions d'imiter. Veux-tu?..... regardons cela ensemble.....

“Ah! voici les “Morts” de Crémazie. Celui-là, c'est notre maître à tous; nous sommes trop jeunes, nous ne l'avons pas connu..... Et voici, rangées dans le même coin, les œuvres de ce pauvre Arthur Buies. Quel style vibrant, quel coloris!.....

—Encore.

—Les “Mélanges” d’Alphonse de Lusignan; comme il promettait, celui-là!..... Et ce recueil de vers, ce sont ceux de Garneau si pieusement recueillis par son fils..... Et la “Légende d’un Peuple” de notre poète national Fréchette, et les “Chroniques de Francoise”..... Tiens! voici dans un “scrap book”, quelques articles de notre pauvre Ernest Lafortune..... des chroniques de Paul Beaudry qui n’a jamais voulu signer son nom mais qui initialait ses spirituels articles de X. Y. Z..... Et voici une collection à peu près complète des articles de ce pauvre Jules Fournier, quelques brochures..... “Souvenirs de Prison”..... Quel talent et sitôt disparu!..... Ces “découpures”, ce sont des contes et des poésies de Charles Gill, l’une des trop nombreuses victimes de la dernière épidémie de grippe..... parti, lui aussi, en pleine floraison!..... Voici une plaquette, “Un incident au Palais de Justice”; c’est d’Ephrem Chouinard; il faisait de beaux vers et il est le dernier parti..... Puis voici une liasse d’articles de Pierre Voyer. Mais il y en a encore..... des anciens..... Georges Dugas se précipita sur un petit volume.....

“Ah! celui-là était déjà un grand poète..... Pauvre, pauvre Nelligan! A dix-huit ans, les portes de la gloire s’ouvraient déjà tout grandes pour lui. Il est mort..... Non!..... Oui, oui, il est mort à la jeunesse, à la nature, à l’amour, à ses rêves, aux visions radieuses d’un avenir doré..... mais pas encore à la vie.

—Lis-moi quelques vers, veux-tu?.....

—Volontiers..... au hasard. Tiens! qu’y-a-t-il donc entre ces deux feuillets?..... Une mèche de cheveux de femme?..... Oubliée là depuis longtemps? Regardons..... Mais ces cheveux sont d’une finesse.....

—Lis toujours.....

—Attends..... une minute..... Pardon, ce sont là de lointaines choses qui me reviennent. Oui..... c’est bien ça. Mais je lis, au hasard:

Je sais en une église un vitrail merveilleux
 Où quelque artiste illustre, inspiré des archanges,
 A peint d'une façon mystique, en robe à franges,
 Le front nimbé d'un astre, une sainte aux yeux bleus.

Le soir, l'esprit hanté de rêves nébuleux
 Et du céleste écho de récitals étranges,
 Je m'en viens la prier sous les lueurs oranges
 De la lune qui fuit entre ses blonds cheveux.

Telle sur le vitrail de mon cœur, je l'ai peinte,
 Ma romanesque aimée, pâle et blonde sainte,
 Toi la seule que j'aime et toujours j'aimerai.

Toi qui reste muette, impassible et qui, fière,
 Peut-être me verras, sombre et désespéré,
 Errer dans mon amour comme en un cimetière.

—Sais-tu qu'il y a longtemps que j'ai ouvert ce livre?.....

—Mais cette mèche de cheveux enfouie entre ces feuillets?.....A
 quoi réfléchis-tu?.....

— A des physionomies d'autrefois..... Le passé se précise..... Je
 venais de recevoir ce petit volume et je le prêtai à trois jeunes
 filles de mes amies. J'étais d'ailleurs amoureux des trois; j'avais
 dix-neuf.....

—Mettons vingt..... soupira Paul Frenette..

—..... et l'une d'elles a dû déposer entre ces feuillets cette mèche....
 Mais comprends-moi bien, Paul, entre ces deux feuillets et non
 sur d'autres pages..... Ah! ce sonnet. Laquelle, mon Dieu! la-
 quelle des trois a répondu ainsi à l'invite muette de ce pauvre
 Nelligan?.....

—Parbleu!.....la dernière! celle qui t'a rendu le livre.....

—Elles me l'ont rendu les trois ensemble au cours d'une soirée....
 Elles l'avaient gardé plusieurs mois.....

—Alors, elles s'étaient concertées pour te jouer un bon tour....

—Ah! non, Paul, c'est impossible.....

—Tu ne découvriras jamais ce mystère?..... Que sont-elles

devenues ? Les as-tu suivies dans la vie ? Laquelle des trois as-tu le plus aimée !.....

—Laquelle des trois ai-je le plus aimée ?..... Voyons..... La première habite Montréal. Je l'avais totalement perdue de vue. Un jour, il doit y avoir sept ans de cela, je l'ai entrevue, dans une soirée ; elle m'a tendu la main en prononçant son nom de jeune fille..... Son mari est député. Je l'ai revue souvent ensuite avec lui. C'est un couple très mondain.

—Est-ce celle-là que tu as le plus aimée ?

—Je ne sais pas.

—Et la seconde ?

—La seconde..... Vraiment, la seconde, je ne sais ce qu'elle est devenue !..... Ah ! je remue là de bien vieux souvenirs. Elle était jolie, très jolie.....

—Est-ce celle-là que tu as le plus aimée ?

—Vrai..... je ne sais pas.

Georges Dugas se leva et alla poser son front sur les vitres glacées de la fenêtre. Le froid avait dessiné de fines arabesques sur les vitres ; demain matin, aux premiers rayons du soleil, ces petites choses allaient fondre et tomber en gouttelettes le long des vitres.. Il se retourna vers son ami qui, immobile, demandait :

“Et la troisième ?.....

—La troisième ?..... Elle est morte. Où ? de quelle façon ?..... Je n'en sais rien ; et, d'ailleurs, peu importe !..... Je crois que c'est elle, mon ami, que j'ai le plus aimée.

Sur la ville, la lune repandait maintenant en toute liberté sa clarté blanche, tranquille, dans l'apaisement infini où s'endormaient les âmes et les choses. Le carillon de la Basilique, appelant les fidèles à la messe de la Nativité, fit monter ses notes graves vers le ciel étoilé.....

JEAN SAINTE-FOY

Au Pays des Gourganes

(*Croquis saguenayens*)

A. M. DAMASE POTVIN

Secrétaire de la Société des Arts, Sciences et Lettres

Avant-propos.

Je prends ma plume encore toute pâteuse de la poussière du greffe..... pour vous décrire votre propre pays. Faire après vous une seconde cueillette littéraire dans la région saguenayenne, c'est pour un pauvre basochien comme moi, une entreprise périlleuse entre toutes. Pourtant, malgré mes légitimes scrupules, je n'hésite pas à vous offrir pêle-mêle ces quelques notes de voyage. J'ai rapporté de ma dernière expédition au Lac-St-Jean les souvenirs les plus doux et les plus chers.

J'ai visité Péribonca, le petit hameau que vous connaissez si bien. J'ai remonté la Péribonca, cette rivière toute en remous, dont les côtes qui déboulent semblent pavoisées d'épinettes et de sapins. Ce coin de terre qu'habite encore Maria Chapdelaine possède, pour moi, un charme exquis et sans rival. Là, je songeais à Louis Hémon, ce prestigieux artiste qui cisela le plus pur joyau de notre littérature régionaliste. Ce poète qui chanta avec amour l'humble épopée de nos héroïques colons, ce grand ami des nôtres, repose en terre ontarienne. C'est le modeste et minuscule cimetière de Chapleau qui renferme sa tombe presque anonyme.

Hémon était licencié-en-droit de l'Université de Paris. Je voudrais qu'un jour notre barreau canadien-français élevât à cet illustre confrère un monument digne de son œuvre incomparable. En nous, il a senti vibrer encore sa France adorée. Sa sympathie si

cordiale nous a valu un véritable chef-d'œuvre. C'est donc un Français qui produisit le meilleur et le plus canadien de tous nos romans. Notre race se doit à elle-même de donner à ce cher disparu un témoignage public, bien que forcément modeste, de notre reconnaissance nationale.

L'église de Maria Chapdelaine.

Le 13 août au soir, mon vaillant ami, l'abbé Souris, parlait dans l'église même de notre héroïne saguenayenne, à Péribonca-sur-Péribonca. Au moins deux cents de nos braves compatriotes de la région étaient venus entendre l'histoire de la Grande Guerre. C'était un tableau admirable que de voir ces paysans robustes avec leurs femmes et leurs enfants. Il y avait là des vieillards presque centenaires et des petits canadiens qui n'avaient pas encore un mois. A part les bébés, tous écoutaient avec une attention presque religieuse.

Et moi, tout en suivant le conférencier, je regardais affectueusement ce temple plutôt vaste et naturellement très simple. L'humble chapelle n'est qu'une grande salle carrée. Avec son toit pointu, elle ressemble un peu, quant à sa forme, à un gigantesque château de cartes. L'autel est tout à la fois très primitif et très joli. A l'arrière, la fournaise au bois se dresse toute sombre. Semblable à une énorme boîte de fonte, elle projette des deux côtés, comme deux bras interminables, ses longs tuyaux noirs.

Indéfiniment, les bancs jaunes, brillant sous leur vernis clair comme des *toques*, s'alignent en tous sens. Nous avons, pour suspendre nos chapeaux, de solides clous de trois pouces.

Il était environ huit heures quand nous avons pénétré dans le lieu saint, dans la maison du Bon Dieu des pauvres et des petits. Le ciel d'or, "semé d'écharpes roses," semblait à travers les carreaux des hautes fenêtres une admirable série de merveilleux vitraux de cathédral moyenâgeuse.

Comme je l'ai admirée cette humble et lointaine église, bâtie

tout au bout du monde que nous avons conquis à la civilisation! L'on prie si bien quand on se sent si près de la nature et si près du grand cœur, "héroïque et chrétien," de notre race intrépide!

Chez Ti'Zèb.....

Ti' Zèb le rebouteur n'est plus, mais son fils continue comme lui à soigner dans toute la région. Le matin, avec beaucoup de regret, nous avons quitté Pérignonca. L'abbé Souris, ma femme et moi, à midi, nous avons mangé à Mistassini, à la table hospitalière des bons Pères Trappistes. Après avoir salué, sous leurs tentes, nos frères montagnais, nous avons repris notre petite automobile. De nouveau, nous nous étions enfoncés dans la forêt presque vierge.

Elle est tout simplement féérique, la flore de nos grands bois saguenayens! Les épilobes, comme des glaives sanglants, étalent leurs goutelettes rouges. La fougère déploie sa dentelle verdoyante. Les sapins "en leur deuil" poussent vers le ciel leurs sombres clochetons. Et partout, partout, des buets, tapis dans la mousse soyeuse, se laissent deviner imperceptiblement. Ronds comme des perles, bleus comme des lapislazuli, leurs touffes piquent le sol. C'est le divin orfèvre qui a monté sur leurs gracieuses branchettes brunes ces milliers de pierreries que dissimulent si gentiment leurs petites feuilles d'un vert exquis.

Avec un grand morceau de ciel, tout lumineux, au-dessus de nos têtes, nous cheminons par les sentiers sablonneux. Nous allons, pris entre la double haie des grands arbres. On eut dit une impénétrable muraille de troncs feuillus.

Vers quatre heures de l'après-midi, M. Boivin, qui nous conduisait, nous dit: "C'est ici que demeure Ti' Zèb." Je saute à bas de notre *Ford* et je frappe à la porte. Un homme plutôt petit, les cheveux rasés, m'ouvre son logis. A l'intérieur, j'aperçois une dizaine de beaux enfants, gras et roses. Au milieu d'eux règne tendrement l'orgueilleuse maman de tout ce petit monde.

Je demande alors de ma voix la plus aimable : Monsieur Ti' Zèb, c'est bien vous, n'est-ce pas, le ramancheux" ? "Oui, Monsieur," répond-il. "Qu'est-ce qu'il y a pour votre service ?" J'explique alors à notre Ti' Zèb national qu'un aumônier français est là devant sa maison avec ma femme. On désirerait faire sa connaissance, Ti' Zèb s'amène donc. J'accomplis alors les formalités d'usage. (Je cultive avec soin l'art de présenter les grands personnages).

"Monsieur *Petit Zèbre*," dit le Capitaine Souris, "j'ai rapporté de la Grande Guerre un grand trou à ma tête. Monsieur Gouin qui est ici présent porte à la main une petite plaie."

Et Ti' Zèb de nous interrompre aussitôt, jugeant à l'œil nos deux cas bien différents : "Moi," dit-il, "ma branche, c'est les câssures et les démanchures. Les fêlures et les verrures, je n'ai pas de don pour ça".....

Et Ti' Zèb de rentrer chez lui en cachant à peine son juste mépris pour notre ignorance de citadins.

Epilogue.

Monsieur Potvin, ici s'arrête mon "fountain-pen", ainsi qu'on dit à Paris. C'est sa plume différente, prétend-on, qui distingue l'homme de loi..... de l'oie. Tel les gallinacés du Capitole, j'ai fait de mon mieux ce petit *devoir* patriotique. Nationaliste (en littérature seulement), j'appartiens par adoption matrimoniale à la famille littéraire du Saguenay dont vous êtes, ainsi que M. Ernest Bilodeau, deux représentants distingués. Qui prend femme, prend pays, quoi qu'en dise la loi!

De grand cœur, je vous offre ces pauvres pages où j'aurais voulu mettre toute mon âme au service de notre cher coin de terre : le pays les gourganés.

LEON-MERCIER GOUIN.

Les Petites Erreurs

D'une Grande Commission

Les commissions sont généralement remplies de bonnes intentions, notamment les commissions fédérales canadiennes si nombreuses, et si opulentes qu'elles ressemblent à ces bonnes grosses dames bien conservées qui passent leurs journées à se regarder avec complaisance dans leur face-à-main, en se disant qu'il n'y a qu'elles vraiment qui soient encore dignes d'attention.

Mais les bonnes intentions, si elles sont une excuse, ne donnent pas toujours satisfaction—du moins à tout le monde—comme les “vieilles belles” provoquent la plupart du temps des gorges-chaudes au lieu que des pamoisons.

Il y a à Ottawa une Commission de Géographie du Canada qui croit qu'après elle, comme dirait l'autre, c'est le déluge; qui “trône” et qui pontifie et qui proclame: c'est CECI et non CELA..... “c'est moi qui vous le dis” et qui pourtant se trompe plus souvent qu'à son tour; qui publie, chaque année, de gros volumes qu'elle prétend des évangiles mais qui sont farcis d'erreurs grossières; qui fait croire qu'elle seule a le droit d'appeler un chat un chat et Rolet un fripon, mais qui donne quand même à redire à Ramina-gobis et à Rolet qui lui prouve qu'il n'est pas plus qu'un autre un fripon et que même il ne l'est pas du tout.

Quand il a plu à Son Excellence “par et avec l'avis du Conseil privé de la Reine de créer une Commission de Géographie du Canada”, Son Excellence, bien que très chrétienne, n'avait pas, sans doute, l'intention d'instituer la Vérité qui existait depuis que le Verbe s'est fait chair. L'infailibilité a été érigée en dogme pour le Prince du Vatican parlant “ex cathedra” et en l'année 1870 et non pour la Commission de Géographie du Canada créée le 18 décembre de l'an de grâce 1897.

D'autre part, je ne suis pas de ceux qui voudraient attacher

une ficelle à la patte d'un aigle comme à celle d'un moineau; mais je conçois qu'il y a quelques concessions à faire aux critiques qui, ne pouvant suivre l'œuvre d'une institution aussi opulente que la Commission de Géographie du Canada hors des chemins frayés par la routine, s'amuse à prendre note des faux pas qui la rapprochent d'eux par intervalles.

C'est dans la famille généralement que l'on choisit le nom pour le nouveau-né et l'on n'attend pas que l'autorité supérieure du pays vienne statuer que le mioche s'appellera Xavier ou Jacqueline et non pas François ou Mathurine, comme on le désire au foyer. C'est un privilège dont toutes les familles sont jalouses.

Ainsi en devrait-il être pour les noms géographiques locaux. Chaque province devrait être laissée libre de choisir les noms qu'elle veut et qu'elle croit justes aux places et aux divers accidents géographiques qui sont dans ses limites; que si une autorité supérieure ou qui croit l'être veut déterminer elle-même les noms géographiques des provinces, la simple courtoisie lui commanderait de demander conseil, du moins, aux autorités de chacune des provinces pour fixer telle dénomination qu'elle veut orthographier d'une façon et à laquelle telle province veut conserver, pour des raisons d'histoire, de tradition ou de langue, une orthographe différente mais plus rationnelle.

Ainsi, quand la province de Québec, pour des raisons de langue et de tradition, les seules véritablement justes avec les raisons tirées de l'histoire, dans l'épellation des noms géographiques, veut dire et écrire: la rivière ABENAQUIS, pourquoi la Commission de Géographie du Canada s'en vient-elle ordonner d'écrire: la rivière ABENAKIS et ajouter à ses notes explicatives: (non pas abénaquis).

Pourquoi plus ce "kis" qui n'est justifié par rien autre chose qu'un usage immodéré du "k" de la part de cette Commission, au lieu de ce "quis" voulu par l'histoire, par l'usage populaire et par une règle de géographie établie après des études à fonds par des hommes versés dans les questions d'étymologie géogra-

phique et qui ont jugé à propos de ne donner droit de cité au "k", dans le domaine des appellations géographiques, qu'à d'aussi rares exceptions possible.

C'est, au reste, grâce à cet emploi général du "k" que la Commission de Géographie du Canada est arrivée à des épellations de noms à coucher dehors. A moins d'avoir appris l'allemand dès son enfance, est-il possible, par exemple, de poursuivre une conversation intéressante si l'on est obligé de répéter souvent : Kam-pigukakatcha, Kanikawinika, Kapskikamak, Kapesakoki, Kapi-kik, Kapikikapike, Kapikquakikak, Kabikwakik, Kekekwa, Kekekewaki,..... cinq "k" dans un seul mot.

C'est kolossalement ridicule et kokace, c'est le k de le proclamer !

— 0 —

Pas plus qu'une autre institution humaine, la Commission de Géographie du Canada n'a le droit de se croire infaillible. Formée en majorité, je dirai même à peu près totalement, de personnages de nationalité anglaise, elle devrait être naturellement hésitante dans l'épellation définitive de noms français qu'elle a la condescendance de laisser subsister dans la province de Québec, noms pour la plupart qui ont 300 ans d'existence, qui sont consacrés par l'usage et qui sont surtout conformes à l'esprit de notre langue et aux documents de notre histoire. Il semblerait qu'effrayée par les difficultés de sa tâche, dans ces circonstances, elle préférât laisser aux étymologistes de notre province française, le soin de fixer l'orthographe de telle ou telle appellation géographique.

Car, sans fausse vanité, nous avons dans Québec, au chapitre des étymologistes et des géographes, plus qu'aucune autre province peut se vanter de posséder. Nous avons une Commission de Géographie et une Société de Géographie, toutes deux composées d'hommes versés dans les études linguistiques géographiques et qui ne fixent définitivement un nom qu'après en avoir soigneusement étudié l'origine, fut-elle au plus profond de notre

histoire, l'usage qui l'a consacré ou déformé, la tradition qui l'a conservé intact ou qui l'a modifié.

Rien ne devrait être moins sujet aux caprices qu'un nom géographique; rien surtout ne devrait être affecté par la mesquine passion des races que les noms de nos accidents géographiques.

Ainsi, il y a, au milieu du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Kamouraska,—deux K que l'usage a tolérés—un groupe d'îles que la tradition, l'histoire et l'origine veulent que nous appellions: "Les Pèlerins". Pourquoi alors la Kommission de Géographie du Kanada veut-elle que nous nommions ces îles: "The Pilgrims"?

Comme le faisait remarquer, avec raison, mon ami Avila Bédard, les membres de la Commission croient-ils que ces îles ont été découvertes par les anciens "Pilgrims" débarqués du "Mayflower" et qui achetèrent l'île de Manhattan devenue aujourd'hui New-York? Leurs mânes doivent être pourtant satisfaites de cette prodigieuse transformation sans qu'elles exigent toutes nos îles du Saint-Laurent.

Et, d'un autre côté, par quel caprice et en vertu de quelles règles de géographie cette commission en est-elle venue à vouloir nous faire avaler "ESKIMO" au lieu de "Esquimau,"? D'après elle, il faudrait appeler les îles et la rivière qui sont à l'ouest du détroit de Belle-Ile: la rivière et les Iles ESKIMO, et encore la Baie ESKIMO, tandis que l'histoire, l'usage et le bon sens veulent que ce soit les îles, la rivière et la Baie des Esquimaux. Ici, et pour ne citer qu'un exemple, la Commission de Géographie du Canada déroge aux règles qu'elle a établies elle-même. Sa première règle, en effet, dit: "Quand la priorité d'un nom a été établie par publication, surtout quand cette publication se trouve avoir été faite dans quelques ouvrages faisant autorité, ce nom doit, s'il est possible, être conservé."

Or, dans quel ouvrage historique canadien, la Commission a-t-elle vu ESKIMO au lieu d'Esquimau?

Citons encore d'autres exemples d'erreurs dues aux caprices ou à la trop grande confiance qu'a mise en elle-même la Commis-

sionsion de Géographie du Canada dans ses décisions sur l'épellation de certains noms géographiques de la province de Québec.

Ainsi, elle veut que nous appellions Betsiamis, BERSIMIS ou BETSHIAMITS, quand toutes les autorités locales tiennent avec raison pour Betsiamis, nom usité dans tous les ouvrages historiques qui font foi en l'occurrence.

Voici la Baie des Chaleurs qui n'est pourtant pas d'hier puisque elle fut ainsi appelée par Jacques Cartier. Le nom est bien français et doit rester ce qu'il fut toujours. Pourquoi vouloir l'appeler BAIE CHALEUR et pourquoi la Commission accompagne-t-elle cette appellation de cette remarque: "Si l'on se sert de l'expression française, on doit dire: Baie de Chaleur"? Mais pour quelle raison ne se servirait-on pas toujours de l'expression française et pourquoi cette distinction?

La Commission décrète que l'on doit écrire ESCOUMAINS et non "Escoumins". Champlain écrivait pourtant "Escoumins" et si l'on décompose ce mot qui est d'origine montagnaise, on trouve "ishko" et "min". Pourquoi alors "mains"?

Voici la POINTE DES MONTS, d'après la Commission qui ajoute: (non pas Pointe de Monts). C'est pourtant bien la Pointe de Monts. D'après nos géologues québécois et nos historiens les plus autorisés, cette péninsule a été ainsi appelée en l'honneur de M. de Monts, le fidèle ami de M. de Champlain. Alors.....

Au nom *Rivière du Loup*, la Commission de Géographie a soin de nous avertir que c'est le nom officiel; puis, au mot *Fraserville*, elle dit au cours de l'explication: "nom populaire: Rivière du Loup". Et nous voilà évidemment bien fixés.

Il eut été surprenant que la Commission n'eut pas trouvé le moyen de glisser un "k" dans le nom *Témiscamingue*; mais ne la chicanons pas pour cela, les idées étant assez partagées là-dessus. Mais elle orthographie ce nom TIMISKAMING. Pourquoi "Timi." Il paraît que c'est à cause de la racine du mot indien "timiw"—c'est profond. Nous avons la même racine dans le mot Témiscouata et nous ne disons pas, que je sache, "Timiscouata".

Nos géologues québécois les plus en vue veulent que l'on écrive "Tikouape" et la Commission décrète que l'on épelle: "Tikuape." Façon de prononcer l'u sans doute, mais il y a aussi l'usage populaire et, au pays du Lac-Saint-Jean, on n'a jamais entendu dire "Tikuape."

Etc., etc., etc., trois pages d'*et cæteras*, comme dirait Beaumarchais.

—O—

En résumé, la Commission de Géographie du Canada dans son livre bleu où elle ordonne "ex cathedra" de dire CECI et non CELA, a peu près à toutes les dix pages—et le livre en contient 370—a fait généralement le contraire de ce qu'elle dit dans la quinzième de ses règles de nomenclature.

"Dans les cas," dit-elle, "où les noms existent déjà et sont publiés dans la forme tant anglaise que française et sanctionnés par un long usage on ne doit point chercher à abolir l'une et l'autre formes qui peuvent être admises et publiées dans les listes des décisions de la Commission et l'une ou l'autre forme peut être régulièrement employée dans les documents officiels. Dans tous les autres cas, l'on doit empêcher l'emploi de double nom et accorder la préférence à la forme qui a la priorité d'origine, que ce soit la forme anglaise ou française."

Cette question des noms géographiques a plus d'importance qu'il ne paraît tout d'abord; on a dit avec raison qu'il n'y a pas de science précise sans une bonne nomenclature. "Pour avoir appliqué," dit L. Gallois, "sans une attention suffisante aux régions naturelles des noms qui appartenaient à d'autres divisions, on a créé et perpétré des confusions qui ont fini par obscurcir la notion même des régions naturelles."

Et ces confusions peuvent découler également d'une fausse épellation des noms géographiques. Nous ne voudrions pas trop de technicités dans nos dénominations géographiques à la vérité déjà assez compliquées grâce aux diverses langues, française et

anglaise, et aux différents dialectes indiens qui leur ont donné naissance.

Aussi, voudrions-nous voir davantage prévaloir l'usage populaire; c'est un bon guide dans la nomenclature géographique; c'est un guide très sûr dans les endroits, comme dans la province de Québec, qui sont caractérisés par des circonstances orographiques et géognostiques que notre peuple sait généralement choisir avec beaucoup de bon sens et de discernement et qu'il désigne presque toujours par des noms particuliers, pendant que les géographes s'attachent à ce que Gallois appelle des "dénominations administratives" qui "s'oublie," ajoute-t-il, "aussitôt que les circonstances qui les ont fait naître ont cessé d'exister." Conservons les noms du pays; ces noms-là sont un moyen plus facile de désignation dans les divisions naturelles et rationnelles que les plus savantes démarcations politiques ou administratives.

"Je pense", disait le géologue Omalius d'Halloy, "que c'est aux subdivisions vulgaires que l'on doit donner la préférence pour les descriptions géographiques."

Et, pour finir par où nous avons commencé, nous voudrions voir nos géologues et nos étymologistes locaux consultés plus souvent sur le choix des épellations et appellations géographiques définitives dans notre province; nous voudrions que leur opinion, généralement basée sur des études sérieuses, aient la priorité quand il s'agit des noms de chez nous. *Chacun chez soi* est une formule qui devrait être mieux observée dans la nomenclature géographique. Nos géologues québécois n'ont jamais cherché à imposer leurs vues au sujet des noms géographiques des autres provinces; qu'on les laisse libres alors de déterminer les noms du "pays de Québec", et si des pouvoirs étrangers croient se faire un devoir de venir rectifier nos noms de places, au moins que l'on demande l'opinion des nôtres et ils agiront sagement, semble-t-il, en leur donnant la priorité.

Notre province est brillamment représentée dans la Commission de Géographie du Canada par l'un de nos géologues les plus

distingués, M. Eugène Rouillard, membre de la Commission de Géographie de Québec, secrétaire de la Société de Géographie de Québec et secrétaire de la rédaction du *Bulletin* de cette dernière société, l'un des plus intéressants périodiques du genre publiés en Amérique et même, oserions-nous dire, en Europe. Mais M. Rouillard, seul représentant de la première province du Canada, c'est-à-dire celle qui fut pendant longtemps le Canada tout entier, celle d'où sont tirés non seulement ses propres noms, mais beaucoup de ceux des provinces de l'Est et de l'Ouest, doit se battre, seul, pourrions-nous dire, contre dix-neuf de ses collègues tous de nationalité anglaise et dont les règles de géographie, à cause de leur langue, sont souvent diamétralement opposées à celles qui sont voulues par la langue française et qui doivent prévaloir dans le choix, dans l'épellation et dans l'étymologie de nos noms géographiques québécois et, partant, français. Si autorisée que puisse être la voix de notre représentant dans la Commission de Géographie du Canada, nous avons des raisons de croire et de craindre qu'elle ne soit pas toujours entendue comme elle mériterait de l'être.

Et de là, sans doute, ces erreurs, dont quelques-unes grossières, que nous avons relevées dans le "Livre Bleu" de la Commission fédérale et tant d'autres que nous n'avons ni le temps ni l'espace de noter ici.

D. POTVIN.



Dernier Hommage

A la mémoire de feu
Ephrem Chouinard, men-
tor littéraire de l'auteur de
ces lignes.

L'épidémie qui s'abattit en cyclone sur Québec, de même que sur les autres parties de la province, au cours de l'automne qui vient de se terminer, a créé une telle perturbation dans les esprits que le départ plutôt prématuré d'un québécois des plus distingués et des mieux doués est passé presque inaperçu dans la rafale de ces jours sombres et endeuillés. En effet, la ville de Québec, à la fin du mois de novembre dernier, voyait disparaître, avec la vive douleur de ses proches et le regret sincère de ceux qui eurent l'avantage de le connaître et de l'apprécier, M. Ephrem Chouinard.

Deux de ses contemporains, si je puis dire, et amis intimes ont déjà rendu hommage à sa mémoire, en termes émus et touchants, dans la presse (1). Bien qu'arrivé à la onzième heure au foyer accueillant et sympathique de feu Ephrem Chouinard, je sens le besoin d'écrire ici, combien son amitié m'honorait, m'était chère à plus d'un titre, et quel pieux souvenir j'ai gardé de lui. Plus parfait gentilhomme ne pouvait se rencontrer: mise toujours recherchée, âme d'artiste et possédant, en plus, une vaste érudition.

C'est pendant son séjour au *Soleil* que je fis sa connaissance, il y a exactement quatorze ans ce soir, 24 décembre. De fait, quelques jours avant la Noël, cette année-là, 1904, suivant l'habitude des quotidiens à fort tirage, le journal de la Côte de la Montagne avait publié un numéro spécial. Le choix des articles, des contes; la disposition de la matière et des illustrations; tout cela m'avait plu et je m'étais permis d'en adresser mon compliment au

(1) M. Nazaire LeVasseur, dans les journaux quotidiens, et M. Ernest Myrand, dans la *Vie Canadienne*.

rédacteur en chef, M. Ephrem Chouinard. Celui-ci, fort sensible aux bonnes paroles—qui ne l'est parmi nous?—voulut bien croire à ma sincérité et, depuis cette date, des liens d'affinité s'étaient nettement révélés entre nous, comme se plaisait souvent à le dire bienveillamment mon vieil ami, malgré la disparité de la culture générale et la grande différence d'âge.

Ses panégyristes nous ont déjà dit sa vie ; c'est pourquoi je glisserai rapidement sur la première partie de sa carrière. A quatorze ans, au sortir du collège de Lévis, il entra chez Hamel frères, marchands de nouveautés à Québec, où il occupa les charges les plus dignes de confiance. Après l'abandon des affaires de cette firme, la raison sociale Bédard & Chouinard lui succéda, mais son règne fut plutôt éphémère. Pendant sa carrière commerciale, feu Ephrem Chouinard s'était maintes fois fait remarquer par sa plume alerte, bien trempée et parfois fort caustique, surtout quand il s'agissait de tancer un faiseur quelconque ou un fanatique ignorant. Il fut un des collaborateurs assidus de l'*Union Libérale*, organe des jeunes libéraux d'alors. Il fonda la *Gazette de Québec*, mais les frais considérables que requérait une telle publication ne lui permirent pas de continuer bien longtemps. Son passage au *Soleil* fut remarqué par la vigueur qu'il sut donner à la rédaction et la couleur locale de ses articles, car il était parfaitement au courant de la politique canadienne et de son économie générale, au point de vue agricole, industriel et commercial.

Comme fonctionnaire public, il agit en qualité d'assistant-notaire de la Cour Supérieure de Québec, et, pendant quelques années, à partir de 1913, il exerça les fonctions d'assistant-vérificateur des comptes publics du département du Trésor du gouvernement de la province.

Un jour, je lui demandai par quelle aventure il était devenu assistant-vérificateur des comptes publics de la province. "J'étais au greffe de la Cour Supérieure quand, un bon matin, me dit M. Chouinard, j'appris que l'on me désignait pour occuper le

poste d'assistant-vérificateur des comptes de la province. Mais les conditions que l'on me faisait étaient telles que je crus devoir refuser. Le lendemain, Sir Lomer Gouin me fit demander pour savoir la cause de mon refus. De cet entretien, ajoutait M. Chouinard, j'ai conservé le meilleur souvenir. Avec une bonté vraiment touchante et une condescendance qui m'émut, le premier ministre m'écouta attentivement et me dit, en conclusion: "M. Chouinard, vous auriez dû venir me voir plus tôt, car déjà nous nous comprenons beaucoup mieux."

Quelques jours après—c'était en 1913—il entra au département du Trésor de la province où il demeura en fonction jusqu'à sa mort.

Au mois d'octobre 1917, aux premières neiges, il glissa, un jour, sur le trottoir, près de sa demeure, et se fractura une jambe. Pendant six mois, il fut cloué sur un lit de douleur. Les beaux jours du printemps de 1918 le revirent à son cher cabinet de travail, au Palais législatif, mais, deux mois plus tard, nouvelle épreuve: une attaque de paralysie le forçait au repos le plus absolu et, après de cruelles souffrances, il s'éteignait doucement, dans la paix du Seigneur, à la fin du mois des morts dernier, à l'âge relativement peu avancé de 64 ans.

M. Ephrem Chouinard n'avait pas eu l'avantage de compléter un cours classique, mais son goût inné de l'étude, son esprit d'observation, de nombreux voyages qu'il fit en Europe, tout cela, joint à une facilité d'assimilation peu ordinaire, lui assura bientôt un bagage littéraire et scientifique que plus d'un professeur de chaire universitaire lui eut envié. Bien qu'il ait beaucoup écrit, ses travaux sont peu connus du public. D'ordinaire, son auditoire se limitait à quelques amis intimes. Il écrivait pour se délasser, avoir le plaisir de prêter une forme tangible à ses pensées et à ses réflexions. Ses cartons contiennent assez de pièces inédites—en vers et en prose—pour faire plus d'un in-octavo de format respectable. Combien de fois il en a exhumé de ses tiroirs encombrés pour me les

lire, afin de donner plus de relief et de précision à des souvenirs de sa carrière de négociant, de journaliste ou de fonctionnaire! Il avait un tour d'esprit tout spécial pour buriner les petits travers des gens avec qui le hasard de la vie le mettait en contact et, histoire de badiner, il les croquait sur le vif. Son poème intitulé "Incident au Palais de Justice" en est un qui fit se rouler les avocats du temps. Il sut aussi aborder des sujets où le patriotisme, l'amour de la langue maternelle et l'art de bien dire se disputèrent la palme comme, par exemple, sa conférence sur "Le Parler français". L'une de ses productions les dernières, et qu'il me lut un soir de l'hiver dernier, c'est "Les Mémoires d'un Eclopé", à l'occasion du Mardi-Gras de 1918. Le malade écrivait pour égayer ses heures de reclusion et tromper ainsi l'ennui des longues nuits sans sommeil.

Mais M. Ephrem Chouinard n'était pas un homme qui aimait à se donner en spectacle, ni à se produire en public. De sa vie il fit deux parts: l'une pour son foyer et l'autre pour son bureau.

Le soir, quand j'allais frapper à sa porte, j'étais toujours sûr de le trouver là entouré de livres, de revues et de journaux, au milieu desquels il passait la majeure partie de son temps. Il aimait la vie de famille. L'avenir de ses enfants était toute sa préoccupation. Ses petits-enfants, il les adorait et les meilleurs vers qu'il fit, c'est pour en parler qu'il les traça. Victor Hugo a écrit *l'Art d'être grand-père*. Ephrem Chouinard publiait en 1917—à quelques douzaines d'exemplaires seulement—une minuscule plaquette illustrée et intitulée *Mes petits-enfants*. Il y esquissée, dans quelques pages savoureuses et touchantes de tendresse, les charmes de ses petits-enfants. Après la naissance de sa quatrième *héritière*, Simonne, il chanta sa joie d'être "quatre fois grand-père", dans un bijou de tricolet, dont je reproduis, ci-après, les cinq dernières strophes seulement, pour ne pas trop charger cette notice.

Mon bonheur, pour être complet,
Réclamait une autre mignonne.
C'est, paraît-il, ce qu'il fallait
Pour que mon bonheur fût complet.
Elle vint. C'est un oiselet
Qui chante et s'appelle Simonne.....
Mon bonheur, pour être complet,
Réclamait cette autre mignonne.

Et voilà comment il se fait
Que je suis quatre fois grand-père
Sans être..... maire ni préfet.....
Et voilà comment il se fait!
Le calcul est juste, en effet:
Deux, d'abord, puis une autre paire.
Et voilà comment il se fait
Que je suis quatre fois grand-père!

Roger de la famille est roi,
Puisque les trois autres sont reines.
Nul ne peut contester son droit:
Roger de la famille est roi.
Tel le veut une auguste loi
Dont les Ordonnances sont pleines:
Roger de la famille est roi,
Puisque les trois autres sont reines.

Royauté des petits-enfants,
Plus belle et sainte que toute autre,
Que tes ukases sont charmants,
Royauté des petits-enfants!
Même sous tes airs conquérants
Quel noble plaisir est le nôtre,
Royauté des petits-enfants,
Plus belle et sainte que tout autre!

Car nous sommes bien vos "sujets",
 Nous, les grands-pères et grand'mères ;
 A vous obéir toujours prêts,
 Nous sommes vos humbles sujets.
 Jusqu'à ce que sous les cyprès
 Nous atteignons nos fins dernières
 Nous sommes vos humbles sujets,
 Nous, les grands-pères et grand'mères.

Victor Hugo lui-même n'eut pas hésité, je crois, à signer ces vers.

"Sous les cyprès" de Belmont, depuis le deux du mois courant, Ephrem Chouinard dort son dernier sommeil. Plus tôt qu'il n'aurait voulu, il a atteint ses "fins dernières", miné bien avant l'âge par le travail acharné et les longues veilles passées en tête à tête avec ses auteurs favoris.

S'il avait caressé le goût de la réclame et de l'affichage, l'auteur de "*Petit Histoire des Grandes Rois de Angleterre*" aurait pu occuper, dans la vie sociale, les postes les plus en vue; mais sa modestie s'effarouchait du tam-tam. Il connaissait trop bien la comédie humaine pour se laisser fasciner par les mirages de la vie factice — que mènent certains remuants personnages avides d'applaudissements et d'honneurs.

Il a préféré laisser en héritage à ses enfants cette trinité de solides vertus: l'exemple du travail, de la probité et de la distinction, dont il fut toujours le prototype accompli.

Et ses amis, attardés un peu plus que lui sur la terre, ont foi qu'un jour ils renoueront à jamais, par-delà le tombeau, les liens de jadis, pour chanter, pendant des jours sans fin, les louanges de Celui en qui ils ont mis leur espoir commun.

G.-E. MARQUIS

Québec, 24 décembre 1918

LES BAUX (1)

Le ciel a bleui; il y des roucoulements dans les cimes défeuillées; dans les parterres à côté des taches d'herbe jaunâtre l'herbe nouvelle fait des taches irrégulières d'un vert brillant; les bourgeons gonflés par la sève sont prêts à crever: c'est le printemps.

Le printemps, comme l'enfant du poète, met le sourire sur toutes les figures et dans les cœurs la gaieté, parce qu'il est la jeunesse, la vie. On n'y réfléchit pas assez cependant, le printemps, avec tout son déploiement de vie, est une saison de vieillesse et de mort. Il est cela tout particulièrement pour les baux.

En effet, chaque printemps, même sous les climats les plus purs et les plus sains qui soient, les baux meurent par milliers.

Ils tiennent dans toute existence humaine une si large place qu'il serait à propos qu'on fit leur histoire. Cette histoire, sans doute, n'est pas aussi captivante que celle des belles, mais elle est, par ses côtés tristes, assez attachante. Elle me paraît du moins ainsi.

Les baux naissent tous de la même façon et c'est l'affaire d'une minute. Ils sont baux dès leur naissance qui est entourée de mystères comme celle des académiciens. Ils sont généralement bien faits; c'est même nécessaire qu'ils le soient. Il leur arrive quelquefois d'être mal tournés—cela dépend des études—mais ils ne cessent pas pour si peu d'être baux. Au sortir des études combien de belles ont gardé leur beauté! Combien, d'autre part, sont belles qui n'ont pas eu à sortir des études!

D'être baux cela ne leur profite guère. On ne les retrouve pas, comme les belles, dans les salons, dans les boudoirs, à la promenade,

(1) Des typographes peu scrupuleux ayant déformé le texte de cette fantaisie que je publiais dans un petit journal sous la signature de Pellico, j'ai cru que je devais, pour la bonne réputation de Pellico, la republier. Avant de la republier j'ai pris sur moi de la déformer quelque peu, pour que les typographes n'aient pas à le faire.

en pleine lumière sur la plage, enveloppés d'un nuage léger et diaphane de parfum Pinaud qui cache leurs épaules, libres de leurs mouvements dans des toilettes gaies que paie souvent la misère des pauvres. C'est dans des armoires obscures qu'on les découvre, serrés les uns contre les autres, couverts de poussière, sentant le parchemin, n'ayant pour toute toilette qu'une toute petite faveur rose autour de la taille.

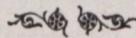
De ces armoires obscures s'ils sortent quelquefois, c'est pour être présentés à la Cour. Alors que les belles sont admirées à la Cour, les baux y sont disséqués.

Ils ont une façon d'être baux qui n'est pas celle de tout le monde. Ils cessent en effet de l'être, dès qu'ils se singularisent. *Malheur à celui qui est seul.*

Comme les belles, ils sont difficiles à comprendre et entre les ménages font souvent naître des chicanes malheureuses. Comme les belles, ils nous tiennent tous sous leur dépendance. Avec celles-là et ceux-ci il y a toujours quelques réparations à faire et, sur ce point, belles et baux se montrent tout-à-fait inexorables. A leurs exigences respectives le riche n'échappe pas plus que le pauvre, le propriétaire que le locataire.

L'existence des baux, sauf ceux qui sont atteints d'emphythéose, est heueusement éphémère; la loi y met un terme. La loi, d'autre part, défend de mettre un terme à l'existence des belles. C'est toute la différence, mais elle est suffisante pour montrer qu'on n'a pas tort de représenter la loi sous la forme d'une femme dont les yeux sont couverts d'un bandeau.

A. BEDARD.



Les Echos de la Société

La séance générale annuelle de la Société des Arts, Sciences et Lettres a eu lieu le 7 décembre courant; l'assistance était très nombreuse et l'assemblée fut présidée par M. Geo. Morisset. Le secrétaire, M. D. Potvin, et le trésorier, M. Joseph Patry, ont donné les rapports généraux de la Société, lesquels ont été trouvés des plus satisfaisants.

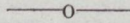
Au cours de son rapport, le secrétaire disait:

“Durant cette première année de l'existence de notre Société deux des principaux de ses moyens d'action ont été mis en pratique et développés: les conférences-concerts et la fondation d'une revue.

“Notre Société a tenu cinq séances publiques et au cours de chacune de ces séances il y a eu conférence, chant, musique, monologues, etc.....”

“Cette première année a été, en somme, des plus satisfaisantes, si l'on tient compte des difficultés que nous avons à surmonter et des obstacles à franchir pour arriver à la réalisation de nos premiers moyens d'action. L'organisation de nos concerts-conférences et la fondation de notre revue marquent deux succès remarquables pour notre œuvre et assurent l'existence de notre Société”.

On a procédé, au cours de la séance du 7, à l'élection de nouveaux officiers. D'après la constitution, le titulaire à la charge de président ne peut occuper ce poste plus d'un an. L'on a donc procédé à l'élection d'un nouveau président et c'est M. G.-E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques de la province, qui à succédé M. Morisset. Les autres officiers sont: 1er vice-président: M. Alonzo Cinq-Mars; 2ième vice-président, M. Avila Bédard; secrétaire-archiviste, M. D. Potvin; secrétaire-correspondant, M. Alfred Mercil; trésorier, M. Jos. Patry; aviseur légal: M. Onésime Gagnon.

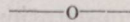


La cinquième séance publique de la Société a eu lieu le 3 du mois courant, à l'Hôtel de Ville et elle a été couronnée d'un franc succès. Le conférencier de la circonstance était M. Onés. Gagnon, avocat, qui a présenté un superbe travail sur Auguste-Norbert Morin. M. Gagnon a écrit une belle page de notre histoire politique. Nous publierons, dans le fascicule de janvier du *Terroir*, le texte complet de la conférence de M. Gagnon. En outre de la conférence, il y a eu joli programme de chant et de musique. Mademoiselle Maria-Sylvia Belleau, l'une des meilleures élèves de M. Art. Bernier, un futur prix d'Europe, sans aucun doute, a exécuté au piano, d'une façon très brillante, la "Polonaise en mi" de Listz, et, en rappel, la "Scène du feu magique" de Bressin.

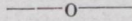
Avec beaucoup d'âme, M. Ernest Lavoie, brillant élève de notre distingué ténor québécois F.-X. Mercier, a rendu "Le ciel luisait d'étoiles," extrait de la *Tosca* de Puccini, et, en rappel, "J'ai pleuré en rêve." M. Lavoie était accompagné au piano avec beaucoup d'habileté par Mademoiselle Cécile Mathieu.

Enfin, M. Edgar Dion, de l'Union Dramatique de Québec, a dit deux délicieux monologues qui ont fort amusé l'auditoire: "Je n'ai rien à vous dire", et "Fantaisie sur la ponctuation."

L'hôte d'honneur de la Société, à cette séance, était l'hon. Sir François Lemieux, juge en chef de la Cour Supérieure qui, à la fin, en une spirituelle allocution, a délicatement félicité les membres de la Société pour l'œuvre qu'ils poursuivent.

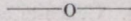


M. Damase Potvin, secrétaire de la Société, vient de terminer, dans la *Vie Canadienne* la publication d'un roman du terroir, sous son pseudonyme Jean Sainte-Foy, et intitulé: "L'Appel de la Terre." On en dit beaucoup de bien. A la demande de ses amis, M. Potvin a décidé de publier son travail en volume. L'œuvre sera mise en librairie au cours de l'hiver. L'un des directeurs de la *Vie Canadienne*, dans un récent fascicule de cette revue, a consacré un article très élogieux à "L'Appel de la Terre".

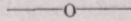


La prochaine séance publique de la Société aura lieu au milieu du mois de janvier prochain. Le conférencier de la circonstance sera M. Adjutor Savard, journaliste, qui donnera quelques aperçus du voyage qu'il a fait récemment en Angleterre-en Ecosse et dans les tranchées du nord de la France, avec les journalistes canadiens. M. Savard illustrera sa conférence de projections à la lanterne et déroulera des pellicules cinématographiques dont les scènes ont trait à son intéressant voyage. Il y aura, en outre, chant et musique par de jeunes artistes de talent.

On peut donc être assuré, dès l'instant, de l'intérêt de cette prochaine séance.

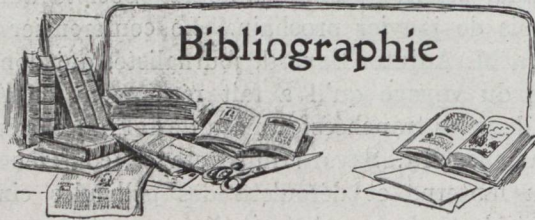


M. G.-C. Piché, chef du Service Forestier de la province, et membre de la Société, est parti au commencement de décembre pour New-York où il s'est embarqué à bord de "l'Espagne" en route pour la France. M. Piché s'en va étudier en France le problème du reboisement des forêts détruites par la barbarie allemande. Il n'y a pas de doute que M. Piché, à son retour, saura faire profiter notre province des leçons pratiques qu'il aura apprises là-bas.



Le conférencier de la séance publique de la Société des Arts, Sciences et Lettres, en février prochain, sera M. Léon-Mercier Gouin, avocat de Montréal, membre de la Société, qui traitera un sujet canadien d'une haute actualité.

M. Gouin a fait, au cours du mois de décembre, à la salle Loyola, une conférence des plus goûtées sur notre constitution; il s'est révélé l'un de nos plus brillants jeunes conférenciers et son travail est classé parmi les meilleurs travaux qui aient encore été faits sur ce sujet si débattu en ces derniers temps. Il n'y a pas de doute que M. Gouin saura intéresser au même degré les habitués des séances publiques de la Société. des Arts Sciences et Lettres.



Némoveille, in-12, 144 pages, par Madame A.-B. Lacerte. Editeur, Gérard Malchelosse, 200, rue Fullum, Montréal.—*Némoveille* tire son étymologie du capitaine Némo du *Nautilus*, que Jules Verne a rendu célèbre dans son *Vingt mille lieues sous les mers* et *l'Île mystérieuse* qui en est la suite.

C'est, en peu de mots, l'histoire d'une ville au fond de la mer où des sous-marins constituent les habitations. Celles-ci communiquent entre elles, en guise de rues, par des boyaux d'acier. Partout, l'électricité y remplace la lumière solaire.

Ce qui faisait, et fait encore, le charme et l'intérêt des ouvrages de Jules Verne, c'est la science ou plutôt l'étude des sciences naturelles qui en sont le fondement et la raison d'être.

L'auteur de *Némoveille*—il fallait bien s'y attendre un peu—ne se met pas en frais de populariser la science. Et ceux qui n'auraient pas déjà lu les aventures du *Nautilus* seraient fort en peine de comprendre l'organisation de la vie humaine sous-marine.

Madame Lacerte fait du roman au fond de l'eau. L'intrigue qui se développe dans le royaume de Neptune n'est guère compliquée, bien que, parfois, quelque peu incohérente. Le rôle qu'y joue un abbé Bernard est plutôt négatif.

Le style est d'une simplicité d'écolière et la psychologie des personnages mis en mouvement ne s'en éloigne guère non plus—de la simplicité d'écolière.

C'est encore du luxe, chez les nôtres, que de tenter de faire du roman scientifique, à la Jules Verne. L'auteur de *Némoveille* ferait bien d'employer son activité et son énergie à des sujets canadiens et des études du terroir. Soyons donc de chez nous !

G. E. M.

—o—

Mélanges Historiques, Benjamin Sulte. Compilés, annotés et publiés par Gérard Malchelone, Montréal; 1er volume.—En réalisant l'idée de livrer au public, sous forme de volumes attrayants, les mille et un articles et études historiques de notre infatigable chercheur et antiquaire canadien, Benjamin

Sulte, notre jeune et vaillant ami Malchelosse accomplit une œuvre franchement patriotique. Il eut été presque criminel de laisser perdre dans l'oubli les notes précieuses qu'a semées ici et là, dans tous les journaux et dans toutes les revues canadiennes, l'infatigable Sulte, au cours de ses soixante années de vie littéraire; en exhumant de la couche de poussière qui les recouvrait déjà ces articles bourrés de renseignements si précieux pour notre histoire. L'éditeur des *Mélanges Historiques* de Sulte, par le travail patriotique qu'il s'est imposé, rend, en outre, un précieux service aux lettres canadiennes. Benjamin Sulte a fouillé jusqu'au tréfonds de notre histoire, la grande et la petite; il s'est amusé, toute sa vie durant, à glaner dans le champs passablement en friche de nos archives; il a plongé dans les massifs et il en est sorti les bras remplis de fleurs de toutes sortes qu'il a su rafraîchir et qui ont exhalé aussitôt un pénétrant parfum que l'on aimera toujours à respirer.

D. P.

Pages Canadiennes.—Légendes et Revenants (1ère série). Imprimerie Nationale, 317, rue Saint-Joseph.

Sous ce titre intéressant l'Imprimerie Nationale vient de publier le premier d'une série de petits volumes qui sont, nous n'en doutons pas, destinés à une grande popularité à cause de l'emprise du merveilleux sur notre peuple. Notre folklore est riche en merveilleux et une foule de nos contes populaires figureraient avec avantage dans les "Mille et une nuits". Publiés, ils sont d'une lecture agréable et passionnante. Ils nous montrent l'âme naïve et simple, partant bonne de notre peuple. Leur lecture vaut assurément mieux que celle des romans à la mode qui deviennent trop à cette dernière dans nos villes et même dans nos campagnes. Il est bon de revenir aux contes d'autrefois. C'est donc une excellente idée qu'ont eu les directeurs de l'Imprimerie Nationale d'en éditer quelques-uns sous une forme populaire.

Dans ce premier volume de la série des *Pages Canadiennes* nous lisons trois des plus attachants des contes populaires de Van Dick: "Le vol au fantôme," "Une histoire de loup-garou" et "Les fibustiers de salon". Nous relisons, en outre, avec grand intérêt, les "Légendes des Forges du Saint-Maurice" de Minié.

D. P.

La Bibliothèque Mallet (Catalogue)—Publié par L'Union S. Jean-Baptiste d'Amérique.—M. Amédée Lacasse, secrétaire de la rédaction de l'"Union" de Woonsocket, R. I., nous adresse un exemplaire de ce beau travail qui a dû coûter bien des veillées à ceux de nos distingués compatriotes qui se consacrent là-bas, avec tant d'énergie et de persévérance, à la conservation, dans le grand tout américain, de la langue, des traditions et de la religion ancestrales. Ce

catalogue de la Bibliothèque Mallet nous donne une note substantielle de tous les imprimés, manuscrits, notes, documents, brochures, brochures et volumes que renferme cette précieuse bibliothèque et qui sont relatifs à l'histoire des Français aux Etats-Unis.

Nous lisons, en outre, précédant les notes bibliographiques et biographiques, la biographie du major Ed. Mallet et un historique de l'acquisition et du rachat de la Bibliothèque Mallet.

Ce travail est des plus utiles à conserver et à consulter.

D. P.

Les Disques d'Airin, W.-A. Baker. — Volume in-8, 160 pages, Montréal, 1918, édition du "Pays Laurentien".—L'auteur a réuni, sous ce titre, outre une douzaine de pièces nouvelles, des poésies déjà publiées dans ses ouvrages intitulés "Premières Poésies" et "Nouvelles Rêveries".

Visiblement, M. Baker affectionne le mode philosophique. Mais il oublie peut-être que pour y exceller il faut, en outre d'un sens psychologique inné, une sensibilité profonde et très aigüe, capable de surprendre les plus intimes émois du cœur en face des secrètes influences qui l'affectent pour la joie ou la douleur, pour l'agression ou pour la paix.

Si le joueur de "disques" est doué de la première prérogative, j'ai crainte que sa musique n'effraie les subtiles sentiments du cœur où il voulait entrer et ne lui barricade à jamais les labyrinthes sacrés où bien peu de regards ont surpris le mystère qu'ils nous ont révélé.

On souhaiterait que l'infatigable travailleur qu'est M. Baker appliquât ses talents à des entreprises moins rebelles et qu'il n'ambitionnât point davantage la sympathie universelle qui nous attire vers les œuvres d'un Sully-Prudhomme.

—o—

Les forces hydrauliques de la province de Québec, par M. Arthur Amos, chef du Service hydraulique.

Voilà une petite brochure indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'importante question de la houille blanche chez nous. L'auteur étudie nos richesses hydrauliques dans toutes les parties de notre province et ses renseignements sont des plus précis. Il appuie surtout sur les cours d'eau dont on a tenté l'exploitation en ces dernières années.

Cet opuscule est émaillé de superbes illustrations qui mettent bien en relief les renseignements que nous donne l'auteur. Il est publié sous les auspices du département des Terres et Forêts.

PROVINCE DE QUEBEC (Canada)

TERRES à VENDRE

Brillant avenir pour les colons et les industriels

Il y a plus de SIX MILLIONS d'acres de terres—arpen-tées et divisées en lots de fermes—à vendre dans la provin-ce de Québec.

Le prix de ces terres est de soixante sous l'acre.

Les colons qui désirent se créer un établissement peuvent acheter un lot de cent acres dans l'une des régions suivantes :

Région du Lac Saint-Jean et du Saguenay ;—Région de l'Outaouais et du Témiscamingue ;—la Vallée de Métapédia ;—la Gaspésie ;—l'Abitibi.

Quelques-unes de ces régions offrent des avantages excep-tionnels.

CONCESSIONS FORESTIERES

Les concessions forestières—ou les permis de couper du bois sur les terres de la Couronne—se vendent à l'enchère pu-blique.

Avis de ces ventes est donné dans les journaux du pays.

Ces concessions forestières comprennent, selon les régions, toute espèce de bois : pin, épinette blanche, épinette noire, cèdre, érable, merisier, hêtre, sapin, tremble, etc.

Elles sont sujettes à une rente foncière de cinq piastres par mille, payable avant le premier septembre de chaque année.

POUVOIRS HYDRAULIQUES

Pour faciliter le développement industriel dans la provin-ce, le département des Terres et Forêts loue les cascades ou chûtes formées par les rivières ou les lacs.

Le prix de ces concessions varie suivant l'importance et la puissance de ces pouvoirs hydrauliques.

Pour renseignements plus précis s'adresser au

DEPARTEMENT des TERRES et FORETS

QUEBEC, CANADA

PRETEZ
VOTRE
ARGENT A **6%**

AUX
MUNICIPALITES
AUX
COMMISSIONS SCOLAIRES
ET AUX
FABRIQUES

ADRESSEZ-VOUS A
HAMEL & MACKAY
NOTAIRES
REPRESENTANTS DE
Versailles, Vidricaire, Boulais, Ltée
90, rue St-Jacques, Montréal

BUREAUX A QUEBEC
198, Rue St-Jean, angle de la rue St-Eustache
TELEPHONE 4445